Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil

(Du 23 mai 2011)

PROPOSITIONS DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE

Projet de décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 2.870.000 francs pour des compléments d'études dans le cadre du projet autoroutier de la H20 entre Le Col des Roches et Le Bas-du-Reymond

La commission parlementaire "H20-routes",

composée de Mmes et MM Serge Vuilleumier, président, Jean-Charles Legrix, vice-président, Charles Häsler, rapporteur, et Théo Huguenin-Elie, Philippe Loup, Françoise Ducommun (en remplacement de Mme Marina Giovannini, excusée), François Jaquet, Boris Keller, Jean-Bernard Wälti, Gilbert Hirschy et Denis de la Reussille

Entrée en matière (art. 64 OGC)

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'entrer en matière sur ce projet de décret.

Remarques de la commission

La commission observe qu'une première tranche de 500.000 francs de ce crédit sera déjà utilisée cette année dans le cadre du règlement des oppositions et de l'élaboration du projet définitif. Elle prend acte que cet engagement supplémentaire sur les comptes 2011 sera compensé au sein du département de la gestion du territoire et accepte cette opération.

Vote final

A l'unanimité, la commission propose au Grand Conseil d'accepter ce projet de décret tel qu'il est présenté par le Conseil d'Etat.

Préavis sur le traitement du projet (art. 102ss OGC)

A l'unanimité, la commission propose au bureau du Grand Conseil que le projet soit traité par le Grand Conseil en débat libre.

Neuchâtel, le 29 juin 2011

Au nom de la commission "H20-routes":

Le président,	*Le rapporteur,*
S. VUILLEUMIER	CH. HÄSLER